

Décision

Générale

colonial

Décision n° 590 du 19 mai 1961 :

n° 590

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 mai 1961

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958, une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires à passer à Cannes (Alpes-Maritimes) «Le Poussinet »; avenue Bénéfiat est accordée à Mme Pottier Lucile institutrice du 10° échelon (indice net 380, groupe III). Mme Pottier Lucile qui voyagera seule quittera Djibouti par avion le 2 juin 1961. A l'issue de son congé Mme Pottier- Lucile regagnera son poste dans les mêmes conditions suivant les instructions qui lui seront données. La dépense est imputable sur le Budget local, exercice 1961.